



CSE Région Parisienne

La CFE-CGC pilote vos Activités Sociales et Culturelles avec pour priorité le développement et l'innovation.

2020 - 2023 : Le bilan en quelques mots

La CFE-CGC a pour priorité le développement et l'innovation continue, qualitatifs et quantitatifs, de vos **Activités Sociales et Culturelles (ASC)**. Cela passe par l'amélioration continue des services du CSE pour tous.

Durant cette mandature :

- **dépôt et traitement des demandes de subvention en ligne ;**
- **remboursement direct par virement bancaire ;**
- **commande de Billetterie en ligne pour tous ; disponibilité** de e-billets sur votre compte utilisateur (site web CSE) ;
- **accès aux activités dématérialisées** (période COVID : cours particuliers à distance, plateforme SKILLEOS, abonnement presse en ligne, plateforme d'achats en ligne ONE4YOU ...) ;
- **développement en continu des activités proposées sur site** (création de nouvelles sections / offres / services / billetterie exceptionnelle à thèmes variés et renforcement de l'offre médiathèque) ;
- **création du pôle « Bien-être »** : relaxation : massages, réflexologie, sophrologie...;
- **nouvelles activités sportives** avec de nouvelles sections, densification des animations salle de sport, mise en place de l'application « FORMYFIT », ou encore forte montée en puissance de votre participation aux Jeux inter-entreprise ainsi qu'à l'Ariane's Cup ;
- **« Évasion Voyages »,** destinations et programmations inédites avec accroissement important des inscriptions ;
- **qualité de vie au travail** en vous assurant un environnement renouvelé et convivial pour vos activités culturelles et sportives sur site. Le CSE a mené la rénovation complète de son parc d'appartements à votre disposition ;
- **Féerie de Noël** par une offre de cadeaux qualitative et « tendance », toujours plus élargie.





Votre CSE a, tout au long de cette mandature, complété l'offre annuelle avec des « opérations exceptionnelles » du type distribution de chèques-vacances, cartes cadeaux, kit support télétravail, batteries pour équipement électronique portable, kit lunch box, savons solides éco-responsables...

L'expérience et la vision de vos élus CFE-CGC, gestionnaires du CSE, sécurisent et pérennisent une gestion saine et équilibrée, garantie par ce bilan.

Aujourd'hui, les Activités Sociales et Culturelles de votre CSE sont un critère d'attractivité interne et externe reconnu dans un marché du travail tendu.

TOTAL DES SUBVENTIONS À VOTRE BÉNÉFICE SUR 4 ANS



2020 - 2023 : LE BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

Médiathèque



1100

inscriptions

33

fournisseurs/an

11

espaces du CSE embellis

3

appartements dont 1 refait et 1 en projet de rénovation

Chèques CESU

1,3 M€

valeur

Ateliers/Sections

3000

participants

2M€

de subventions sport/culture

VOTEZ CFE-CGC!



Noël

9 000

colis gastronomiques

900k€

de cadeaux/ bons cadeaux



CSE Région Parisienne

Élections du 8 au 10 novembre

ÉLECTIONS
CSE 2023

2024 - 2027 : Le futur en quelques mots

Forte de son expérience de longue date de pilotage du CSE exprimée par son bilan, la CFE-CGC est gage de sécurité, de continuité et de pérennité quant à vos Activités Sociales & Culturelles (ASC).

Ainsi la CFE-CGC vous propose de continuer ensemble pour la prochaine mandature (2024-2027) avec les principaux axes suivants :

1. Plafonds de subventions : introduire davantage de souplesse et de flexibilité à votre profit, étude de l'augmentation et/ou de la modification de ces derniers.

2. Taux de subvention ASC : aligner le taux de subvention de la Direction pour les Activités Sociales et Culturelles (2,9% au lieu de 2,4%) avec celui des autres entités du Groupe Airbus.

3. Déménagement « Grand Paris » : pérenniser les bonnes conditions de toutes les Activités Sociales & Culturelles et poursuivre le dialogue constructif avec la Direction, quant aux installations futures de votre CSE dans nos futurs locaux de Montigny.

4. Dématérialisation : adapter en permanence les attentes et impératifs de chacun et faire évoluer la dématérialisation en maintenant un juste équilibre présentiel/distanciel.

5. Conditions d'accessibilité aux ASC du CSE : abaisser la période de « carence » à un mois (au lieu de six actuellement) pour tous les salariés et les stagiaires.

6. Petite enfance : simplifier le quotidien des parents par la mise à disposition par la Direction de places de crèches à proximité du site.

7. Développement Durable : œuvrer à une juste conscience des enjeux climatiques et énergétiques à échelle globale et locale et mandater une étude « bilan carbone » du CSE.

CAMPAGNE
ÉCO-RESPONSABLE

